

## *Seul le prononcé fait foi*

Discours de Béatrice Abollivier, Préfète de Seine-et-Marne

### **Commémoration de la libération de Melun**

Dimanche 2 septembre 2018

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,

Monsieur le Directeur de l'ONACVG,

Mesdames et messieurs les Présidents des associations du monde combattant, de citoyenneté et de mémoire,

Mesdames et messieurs les Porte-drapeaux,

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis en ce jour pour commémorer le 74<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération des communes de l'agglomération de Melun Val-de-Seine et de l'ensemble du département de Seine-et-Marne.

Je remercie chacun d'entre vous d'être fidèlement présent à cette cérémonie où nous nous rappelons la joie de la délivrance. Mais c'est aussi un temps pour entretenir avec vigilance le souvenir des efforts et des sacrifices consentis par nos aînés pour que nous vivions libres.

C'est après 3 jours de combat, contre des forces allemandes prises à revers que, le 25 août 1944, Melun est libérée.

Mais l'ennemi n'en avait pas fini de tourmenter ces lieux. C'est ainsi que le 29 août 1994, alors que le Préfet de la Libération Jean LATOUR prend ses fonctions à Melun, la ville est bombardée par plus de 1500 bombes incendiaires, laissant d'innombrables séquelles sur les bâtiments et dans la mémoire des habitants.

Les dégâts furent considérables. L'ensemble des ponts de la Seine furent démolis. 1500 habitations furent sinistrées, et l'église de Saint-Aspais y perdit son clocher.

Sur le plan humain, 51 personnes perdirent leurs vies pour la Libération, et 150 autres furent blessés.

Pour l'attitude digne et courageuse de sa population, pour avoir subi 16 bombardements et avoir été pilonnée par l'artillerie ennemie, la ville de Melun est citée le 11 novembre 1948 à l'ordre du corps d'armée et se voit attribuer la Croix de Guerre avec étoile de vermeil.

Cet insigne honneur, Melun le partage avec 18 autres communes de notre département.

C'est conscient de l'importance de ce qui s'est joué ici que nous avons, aujourd'hui, le devoir de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour que vive la France.

En me recueillant avec vous, je rends hommages à tous ceux qui ont pris les armes pour défendre la République : les Soldats de la France Libre, les Résistants, les Forces Alliées et toutes celles et ceux qui, femmes et hommes d'honneur ont contribué à la victoire finale contre l'ennemi totalitaire. Grace à

eux, nous vivons aujourd'hui dans un état de droit, où la dignité et les libertés publiques et individuelles sont protégées.

Si nos enfants grandissent dans une Europe pacifiée, c'est parce d'autres avant nous se sont battus pour la liberté. La construction européenne s'est bâtie sur leur testament, sur ce désir de paix et d'humanité qui ont motivé la résistance à l'opresseur. Aujourd'hui les peuples peuvent être tentés d'oublier leur histoire et les racines de la construction européenne.

Ne nous laissons pas entraîner sur cette pente. Souvenons nous que l'Histoire de l'Europe est parsemée de guerres, qu'elle a pu être pleine *de bruits et de fracas*. Ces 70 dernières années constituent, pour ainsi dire, une exception. Il nous appartient d'agir pour que la paix perdure malgré les temps, par certains côtés difficiles, que nous vivons.

Ces temps de mémoire sont essentiels, parce qu'ils nous unissent. Parce qu'à travers eux, nous communions avec notre histoire et parce qu'ils nous inspirent le haut exemple de ceux qui nous ont précédé.

Comme eux, restons déterminés et fidèles à nos valeurs.

Comme eux, refusons que la peur souille la dignité.

Comme eux, défendons en toutes circonstances les valeurs de la République : La Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Je vous remercie.